

Compte-rendu du Conseil d'écoles du R.P.I. de Chantesse, Notre Dame de l'Osier et Vatilieu du 08 novembre 2011 20h

Présents : Isabelle Carlin, directrice de l'école de Chantesse, Françoise Clavel, chargée d'école à Vatilieu, Laurence Pronier, adjointe à Notre Dame de l'Osier
Mme Di Maria, présidente du Syndicat scolaire Intercommunal, Alex Brichet-Billet, maire de N.D. Osier, Nelly Gauvin, élue Notre Dame de l'Osier, Isabelle Oriol, élue de Chantesse,
Georges Brichet-Billet, Michel Plossu et Françoise Naud : DDEN,
Délégués de parents d'élèves : Stéphane Béchu, Anne-Sophie Bellier, Irina Margerin (suppléante), Isabelle Revol- Effantin, Cyril Meyer-Guenego (suppléant) et Sylvie Cullière

Excusés : Mme Fialais Sophie, directrice de l'école de N.D. Osier
M. Filet-Coche, maire de Chantesse, M. Serge Perrier Maire de Vatilieu, Sébastien Zucchelli, élu Vatilieu.

1. **Règlement intérieur de l'école**, établi en 2008, il est reconduit tel quel après vote.

2. **Effectifs 2011/2012 :**

Ecoles	Nombre d'élèves par niveau				Total
Notre Dame de l'Osier	P.S.: 12	M.S.:14	G.S.:9	C.P.:12	47
Vatilieu	C.E.1: 10	C.E.2: 9			19
Chantesse	C.M.2: 9	+ 20 de Cras-Morette			9
Cras		C.M.1: 9			9
			Total R.P.I.		84

3. **Plan Pour une Mise en Sécurité:**

Celui-ci établi par la communauté de communes de Vinay est en cours d'élaboration et quasiment abouti. M. Brichet Billet rappelle qu'il existe déjà au niveau communal un plan de protection contre les risques majeurs qui englobe de fait les écoles présentes sur le périmètre communal.

Les directrices d'école quant à elles doivent renseigner le DUER, (document obligatoire pour tout établissement recevant du public) avec l'aide des mairies. Une réunion d'information est prévue mardi 15 novembre à St Marcellin avec une personne référent pour une aide plus technique.

Des exercices d'alerte et incendie sont organisés dans les établissements, M. Brichet-Billet souligne une proposition d'intervention des pompiers, pas évidente car ils ne se déplacent pas automatiquement.

4. **Projet musique et intervenants :**

Jean Christophe Dauty intervient depuis la rentrée dans la classe des PS-MS pour une dizaine de séances. Valérie Drouvin intervient sur les 3 autres classes du RPI le mardi après-midi.

L'intitulé du projet est « La musique à travers l'histoire » avec pour objectif un lien concret entre musique, histoire de l'art et culture humaniste.

Un projet de Pratique musicale collective, liaison CM2-6^{ème}, va être mis en place avec M. Drouvin qui enseigne au collège.

Le cahier de chants mis en place depuis le CPest maintenu et ce sont les CE2 qui débutent leur 3ème année.

5. **Projets de classe:**

Le cycle natation de 11 séances se déroule depuis le 16 sept. jusqu'au 9 décembre, à Chatte, le vendredi après-midi. Les enfants de GS, CP, CE1-2 y participent. Mme Pronier et Mme Fialais assurent l'enseignement à tour de rôle, grâce à un échange de service. Le taux d'encadrement est suffisant : les parents accompagnateurs ou chargés de l'habillage sont réellement investis et nous les en remercions, faute de quoi, tous les enfants ne pourraient bénéficier de l'activité.

Le courseton s'est déroulé le mardi 18 octobre à Poliénas avec les écoles de La Rivière et Poliénas. Chaque enfant devait parcourir pour lui-même et son groupe-classe en un temps limité une distance minimum. Les moyennes étaient établies et chaque école a vu un de ses groupes l'emporter. Tous les enfants ont obtenu un brevet. Cette rencontre est organisée tous les 2 ans.

Pour l'école de N.D.Osier, entre janvier et mars, les enseignantes souhaiteraient faire découvrir le spectacle musical de Pierre et le Loup. Le SICTOM interviendra à l'école et une visite de la déchetterie est prévue. La sortie du 3^{ème} trimestre n'est pas encore programmée, elle sera en lien avec les activités de l'année.

Pour l'école de Vatilieu, l'accent est mis sur la Lecture. En effet, cette année la circonscription de St Marcellin a décidé de travailler la fluence en lecture, à partir d'outils élaborés par le centre du langage de Grenoble. A la rentrée, tous les CE2 ont passé un test et aux vues des résultats se sont vu proposer un soutien particulier jusqu'à Noël. Pendant la pose méridienne 3 fois 40 min sont consacrées à cette aide. En janvier tous les CE2 repasseront un test qui déterminera si les difficultés persistent et les moyens à mettre en œuvre pour les aider dans la poursuite de l'apprentissage de la lecture. En classe, tous les enfants profitent également de ce travail.

Le thème étudié est celui des paysages, et de la forêt. Le village de Vatilieu possédant une forêt domaniale, gérée avec l'ONF. Contact sera pris avec cet organisme afin de découvrir la gestion de la forêt. Une sortie avec la FRAPNA ou Espace Nature Isère sera organisée au 3^{ème} trimestre. Comme chaque année, les enfants suivront l'élaboration des œuvres du symposium début juin.

Pour l'école de Chantesse, un cycle de course d'orientation avec profession Sports 38 vient de s'achever : 3 séances à Chantesse, 2 à N.D. Osier et la dernière à Chantesse.

Sorties ski de fond en janv.- févr. et activités autour du vélo- citoyen.

Un camp de 3 jours devrait être organisé en fin d'année, subventionné en partie grâce à la subvention du SSI (capitalisée depuis quelques années), une vente de porte-clés et d'autres actions à l'étude.

6. Soutien scolaire :

Il a lieu les lundis, mardis, jeudis après la classe, un mercredi matin par mois, auquel s'ajoute l'organisation particulière pour les CE2. La priorité est donnée à la commune d'origine des enfants. Ce sont 17 enfants qui sont pris en charge jusqu'à Noël pour 65 heures. L'enseignante prépare le travail pour les enfants de sa classe pris en soutien scolaire.

Certains enfants ne bénéficiant pas d'assez d'heures, lors du prochain calendrier, Mme Clavel proposera en plus à des enfants de sa classe, restant à la cantine, 2 fois 30 minutes pendant la pause méridienne.

7. Transports scolaires

Tout est OK pour les cartes. Mme Clavel relate quelques problèmes de comportements dans le car et rappelle que dans le passé les parents d'enfants perturbateurs avaient été convoqués par les mairies, ce qui pourrait se produire à nouveau, les questions de sécurité demeurant primordiales.

Autre point soulevé, lors de l'arrivée du car, les enfants ne prenant pas les transports échappent à la vigilance de l'enseignante (qui n'en a plus règlementairement la responsabilité) pour rejoindre sans précaution les parents qui les récupèrent. La question du stationnement des voitures est soulevée également à Chantesse. Proposition est faite aux élus de venir constater comment se passe la sortie à Vatilieu et Chantesse afin de régler au mieux ces questions.

Mme Di Maria a réprécisé aux accompagnatrices les règles à suivre, les chauffeurs quant à eux doivent arrêter le moteur avant l'ouverture des portes.

8. Questions et informations diverses:

La question de l'emplacement de la garderie est de nouveau soulevée par les parents. Mme Di Maria rappelle que le choix de Chantesse avait été pris par rapport au fait que si un enfant d'âge maternel n'est pas repris par ses parents ou un adulte autorisé à le faire à la sortie de l'école il sera déposé en bout de ligne à la garderie. L'équilibre budgétaire ne permet pas d'imaginer une 2^{ème} garderie dans chaque RPI. Proposition est faite aux parents délégués d'organiser un recensement des familles intéressées par un changement de lieu d'accueil de la garderie et de soumettre une autre organisation au Conseil syndical.

Les dates des prochains conseils d'écoles sont fixées : Mardi 27 mars à N.D.Osier à 20 h

et Mardi 5 Juin à Vatilieu à 20 h.

Afin d'impliquer plus les parents la question de la diffusion de l'ordre du jour, d'informations relatives à la vie de l'école est posée. Mme Clavel rappelle que ceci existe déjà via les sites des communes. Mme Oriol propose que soit rajouté un lien entre les 3 sites afin qu'un parent dont l'enfant est scolarisé à N.DO ou Chantesse retrouve des renseignements sur le site de Vatilieu (vie scolaire). Ainsi il retrouvera les menus de cantine, les dates de permanence, les réunions, les évènements ou fêtes communes aux 3 écoles.

Quant à la diffusion des adresses mail ou téléphone de tous les parents d'élèves, il ne semble pas possible de la généraliser, du fait de la loi sur l'informatique et les libertés.

Séance levée à 22h00

La secrétaire de séance: *Mme Clavel*

La Présidente de séance: *Mme Carlin*